**Compte-rendu**

**Conseil d’établissement**

12/01/2023 / 18h30 / En présence

|  |  |
| --- | --- |
| **Membres** (cocher les membres présents) | |
| Prénom, Nom, titre, nom du service  Prénom, Nom, titre, nom du service  Prénom, Nom, titre, nom du service  Prénom, Nom, titre, nom du service  Prénom, Nom, titre, nom du service | Prénom, Nom, titre, nom du service  Prénom, Nom, titre, nom du service  Prénom, Nom, titre, nom du service  Prénom, Nom, titre, nom du service  Prénom, Nom, titre, nom du service |
| **Invités** | |
| Prénom, Nom, titre, nom de l’organisation  Prénom, Nom, titre, nom de l’organisation | Prénom, Nom, titre, nom de l’organisation |

| **No** | **Points à l’ordre du jour** | **Documents, notes et décisions** | **Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi** | **Réalisation** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **1.** | **Ouverture de la séance** | Le quorum est atteint.  En l’absence de la présidente et du vice-président, madame Paquette est nommée présidente de l’assemblée.  Proposé par Catherine Robert et appuyé par Karoline Morin |  | Sans objet **--**  Fait **F**  Non fait **NF**  En réalisation **ER** |
| **2.** | **Mot de bienvenue et vérification des présences et du quorum** | L’assemblée débute à 18h30 |  |
| **3.** | **Lecture et adoption de l’ordre du jour** | Mme Paquette procède à la lecture de l’ordre du jour suivie par la proposition d’adoption de M. Christian Grégoire et appuyée par Mme Geneviève Béliveau.  **Adoption** |  |  |
| **4.** | **Adoption du compte-rendu du 20 octobre 2022** | L’adoption du compte-rendu du 20 octobre 2022 est proposée par Catherine Robert et appuyée par Evelyne Desrochers.  **Adoption** |  |  |
| **5.** | **Adoption du compte-rendu du 17 novembre 2022** | L’adoption du compte-rendu du 17 novembre 2022 est proposée par Geneviève Béliveau et appuyée par Catherine Robert.  **Adoption** |  |  |
| **6.** | **Points de suivi du 20 octobre 2022** |  |  |  |
|  | 1. **PTRDI** | La directrice fait la présentation du plan triennal de répartition et de destination de notre établissement. Le CE a complété le sondage en ligne. |  |  |
| **7.** | **Points à l’ordre du jour** |  |  |  |
|  | 1. **Période réservée aux membres du public** | Sans objet |  |  |
|  | 1. **Période réservée aux membres de la communauté** | Josée Legault, directrice adjointe au CCSE Maisonneuve : ils sont actuellement dans une période intense de recrutement d’animateurs pour rouvrir le secteur jeunesse. De plus, suite à un dégât d’eau, ils ont dû être relocalisés et n’ont toujours pas réintégré pleinement leurs locaux. Les activités du midi sont donc suspendues pour le moment, mais l’intention est de les reprendre dès que des animateurs seront disponibles. De plus, les membres du personnel qui le souhaitent pourraient également bénéficier d’activités sportives via le CCSE.  Le recours à des étudiants du Cégep est envisagé par l’école pour animer des activités sportives auprès des élèves. Certains programmes prévoient en effet des heures d’implication dans le quartier.  Monsieur Grégoire souligne que le projet « Relève numérique » en cours à l’école est actuellement en déploiement progressif à l’échelle du Québec. |  |  |
|  | 1. **Période réservée aux membres du conseil des élèves** | Sans objet |  |  |
|  | 1. **Période réservée à la présidence** | La présidente nous annonce le départ de monsieur Duguay, celui-ci ayant obtenu un poste de direction à l’école de Maisonneuve. |  |  |
|  | 1. **Budget 2022-2023** | La directrice fait la présentation du budget 2022-2023. Les documents afférents sont en annexe du présent compte-rendu.  La qualité du travail de la directrice de l’école, son dévouement et son authenticité sont soulignés par les membres du personnel. |  |  |
|  | 1. **Grille-matière 2022-2023** | Cette grille-matière proposée par l’équipe-école a été élaborée via un processus de consultation des parties (enseignants, syndicats etc.). La grille se retrouve en annexe du présent procès-verbal.   * Secteur langage : les élèves sont plus forts et l’objectif est de leur permettre d’intégrer ultimement le programme régulier. Certains changements (en rouge dans le document) sont recommandés. * FTP langage : ce programme est très encadré. Peu de marge de manœuvre et donc aucune modification entre 23-24 et 22-23. * 1er cycle, formation métiers spécialisés et élèves ayant raté des matières : pas de changement par rapport à 22-23 mais demande de ne plus avoir de profils dans les groupes cours afin d’éviter le développement de « cliques ». De plus demande pour leur offrir des périodes d’apprentissages des méthodes de travail. * Secondaire 3 et CPF 3 : pas de changement. * Secondaire 4 : le cours de science va passer de 6 à 4 périodes afin de se conformer aux exigences du ministère. Pour les élèves plus faibles, cela demandera plus de soutien. * Secondaire 5 : Retour du français conformément aux exigences pédagogiques (6 au lieu de 8) et ajout d’un cours de méthodologie, littérature et orientation en prévision du Cégep. De plus, ajout de sciences et histoire de seondaire 4 hors horaire (après les cours) pour ceux qui ont échoué les examens du ministère.   L’adoption de la grille-matière est proposée par Catherine Robert et appuyée par Karoline Morin.  **Adoption**  En ce qui concerne le programme Déclic, des enjeux importants demeurent. Au retour de la pandémie le programme est revenu dans les locaux de Chomedey. Certaines incohérences ont alors été identifiées, notamment quant au profil des élèves accueillis dans le programme. Depuis 3 ans, l’essentiel des élèves de ce programme viennent donc de Chomedey.  Transit 15 : programme allégé et lié à Déclic qui vise à permettre une exploration professionnelle via des passages dans les écoles de formation professionnelle. Il bénéficie d’une dérogation pour enlever certains cours.  Transit 16 : programme similaire mais avec sensibilisation à l’entrepreneuriat et arts médiatiques. Or, il apparait finalement que le programme ne bénéficie pas d’une telle dérogation.  La directrice est en recherche de solution et travaille activement avec le CSSDM.  Ces programmes sont de plus très exigeants pour le personnel. |  |  |
|  | 1. **Formation des membres du CÉ** | * Il s’agit de suivre 8 capsules pour un total d’environ 45 minutes et de lire le manuel du participant qui vise les membres qui sont en poste depuis 2021. * Madame Paquette va retourner le lien vers les informations nécessaires aux membres du CE. Ceux-ci sont invités à lui transmettre une copie de la preuve de complétion du sondage. |  |  |
| **8.** | **Questions diverses** | * Deux sorties à approuver :   + 1er février (secteur langage) au planétarium   + 16 février (groupe 271) au planétarium * Soirée de parents du 9 février : souhait des enseignants de répéter l’horaire de la rencontre de novembre. Aucune convocation personnalisée ne sera envoyée par l’école. Les enseignants communiqueront avec les parents qu’ils souhaitent voir absolument. Un suivi sera effectué au CE pour faire le point sur la participation à cette rencontre.   L’adoption de ces deux points est proposée par Karoline Morin et appuyée par Catherine Robert.  **Adoption** |  |  |
| **9.** | **Levée de la séance et date de la prochaine rencontre** | * La date de la prochaine rencontre est à déterminer et elle aura lieu à distance. * La levée de l’assemblée est proposée par Geneviève Béliveau et appuyée par Sylvie Dussault. La séance est levée à 21h. |  |  |